



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/COM.2/EM.16/1  
11 novembre 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission de l'investissement, de la technologie  
et des questions financières connexes

Réunion d'experts sur les incidences de l'IED  
sur le développement  
Genève, 24-26 janvier 2005  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**

**I. Ordre du jour provisoire**

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Incidences de l'IED sur le développement.
4. Adoption du rapport de la Réunion.

**II. Annotations**

**Point 1: Élection du bureau**

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président/rapporteur.

**Point 2: Adoption de l'ordre du jour**

2. L'ordre du jour provisoire de la Réunion figure dans la section I ci-dessus. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la Réunion.

*Documentation*

TD/B/COM.2/EM.16/1      Ordre du jour provisoire annoté

**Point 3: Incidences de l'IED sur le développement**

3. Comme la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes l'a demandé à sa huitième session, la Réunion d'experts examinera les questions liées aux incidences de l'IED sur le développement et au rôle de l'IED dans l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale. L'innovation et la recherche-développement (R-D) sont d'une importance toute particulière pour les pays en développement. Elles sont indispensables s'ils veulent moderniser leurs technologies, progresser sur la voie du développement et rattraper les pays développés. Les sociétés transnationales sont des acteurs dominants de la production, du transfert et de la diffusion de la technologie. Si certaines activités de R-D – notamment celles qui visent à adapter les produits aux marchés locaux – sont internationalisées depuis de nombreuses années, c'est seulement à une époque récente que des activités de R-D au service de marchés régionaux ou mondiaux ont commencé d'être «mondialisées», et il est donc particulièrement opportun d'examiner les répercussions de ce phénomène sur le développement.

4. Six thèmes qui sont d'une importance capitale pour ce qui est de l'IED dans la recherche-développement et de ses incidences sur le développement seront examinés:

a) Quels sont les avantages et les risques d'une délocalisation de la R-D vers des pays en développement?

b) Dans quelle mesure l'IED dans la recherche-développement dans les pays en développement peut-il contribuer à réduire les écarts entre pays développés et pays en développement concernant la recherche-développement et l'innovation?

c) Quelles sont les conséquences de la mondialisation de la recherche-développement sur le transfert de technologie vers des pays d'accueil?

d) Comment la mondialisation de la recherche-développement contribue-t-elle aux initiatives nationales en matière de science et de technologie ainsi qu'à la mise au point de systèmes nationaux d'innovation dans les pays en développement?

e) Quelles sont les politiques qui dans les pays d'accueil peuvent faciliter la diffusion dans l'économie locale des technologies provenant des activités de R-D entreprises par des sociétés transnationales?

f) Quelles mesures les pays d'origine peuvent-ils adopter pour promouvoir l'IED lié à la recherche-développement dans les pays en développement?

5. Pour faciliter les discussions, le secrétariat de la CNUCED a établi une note thématique sur les incidences de l'IED sur le développement: la mondialisation de la R-D par les sociétés transnationales et ses conséquences pour les pays en développement. En outre, les experts sont invités à établir de brèves communications sur le sujet à l'examen, qui seront distribuées à la Réunion sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

*Documentation*

TD/B/COM.2/EM.16/2      Incidences de l'IED sur le développement: mondialisation de la R-D par les sociétés transnationales et conséquences pour les pays en développement (note thématique du secrétariat de la CNUCED)

**Point 4: Adoption du rapport de la Réunion**

6. Le rapport de la Réunion d'experts sera présenté à la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes à sa neuvième session (Genève, 7-11 mars 2005). Les experts voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la Réunion.

-----